

QUELLE ECOLE POUR DEMAIN

En introduction au débat, l'animateur invite chacun à prendre connaissance du document bleu (chiffres et graphiques) et de s'attarder plus particulièrement sur :
l'évolution du nombre moyen d'élèves par classe,
le nombre d'élèves par enseignant.

Ces documents suscitent une forte réaction :
sont-ils fiables ?
que veut-on leur faire dire ?
ce sont des moyennes qui ne reflètent pas la réalité du quotidien des enseignants présents.

Le débat semble s'engager sur un mode très passionnel.

Après recentrage de l'animateur, nous en arrivons à la première question :

6 - COMMENT L'ECOLE DOIT-ELLE S'ADAPTER A LA DIVERSITE DES ELEVES ?

D'emblée le débat s'engage sur la difficulté :
Le collège n'est pas le cadre le mieux adapté pour régler les difficultés.
Celles-ci doivent être prises en charge et surtout « réglées » avant, dès la maternelle si possible :
nécessité de développer les structures d'aide aux élèves en difficulté en maternelle et primaire,
nécessité de les instaurer au collège pour poursuivre le travail.

Le Collège unique prônant l'accès de 80 % d'une tranche d'âge à un niveau baccalauréat doit faire l'objet d'aménagements pour atteindre son objectif :
classes de niveau ?
filières d'enseignement ?
recentrage sur certaines disciplines ?
épure du contenu (actuellement de plus en plus de sujets à traiter avec le même horaire – voir un horaire diminué).
remise en cause des I.D.D. qui doivent fonctionner à moyens constants sans vraie concertation possible.

Constat : Cependant les « clefs » pour des aménagements locaux, pour les initiatives innovantes existent.
(ex. instances administratives telles que C.A.- autonomie du Budget...) peut-être faut-il mieux les utiliser ?

Le cadre administratif et juridique existe :
Le Collège ayant toute autonomie à travers son Conseil d'Administration :
Nous devons plus et mieux utiliser cet outil pour instaurer une vraie politique d'Etablissement avec des choix pédagogiques précis insufflés par les équipes ou des individus.
Lorsque la volonté existe la stabilité de l'équipe n'est pas déterminante.

Le repérage des élèves en difficulté
Il est relativement facile et rapide par contre, l'établissement du diagnostic précis et les propositions de solutions tardent beaucoup.
Très souvent les élèves repérés dès la 6^{ème} traversent toutes les étapes de la scolarité du collège sans qu'aucune aide ne soit apportée .

Le problème est particulièrement crucial lorsqu'il s'agit de difficultés comportementales, l'équipe éducative ne disposant alors que de « cataplasmes » tous aussi inefficaces les uns que les autres (avertissements, exclusion du cours, retenues ...).

Ceci engendre différents sentiments largement partagés dans le corps enseignant :
non reconnaissance de la hiérarchie
solitude
amertume
impuissance
désarroi

Sentiments très forts chez les jeunes professeurs qui déplorent :

une formation initiale insuffisante,

un manque d'encadrement en début de carrière (parfois une première affectation en zone difficile),

une culpabilisation par la hiérarchie « vous ne réussissez pas, vous en êtes responsable »,

mauvaise présentation des réformes, installées dans l'urgence sans « mode d'emploi » et sans informations suffisantes.

D'où échec d'initiatives qui au départ semblaient pouvoir apporter du positif dans la pratique.

L'Education Nationale est vécue comme un employeur particulièrement « maltraitant » à l'égard de ses personnels qui montrent une bonne volonté certaine mais souffrent de ne pouvoir conduire, comme ils le souhaitent, tous les élèves le plus loin possible. Des essais sont tentés en permanence mais avortent faute de relais au plan local et surtout hiérarchique (gestion trop lente des dossiers).

Question N° 13

COMMENT PRENDRE EN CHARGE LES ELEVES EN GRANDE DIFFICULTE ?

Pour nous « la grande difficulté » concerne :

Les élèves qui ne trouvent pas place dans le collège, ceux qui se montrent complètement inadaptés à ce qu'on leur propose.

Comment peut-on les repérer ?

les difficultés scolaires liées aux apprentissages : grâce au dossier et aux évaluations,

les difficultés comportementales se révèlent et se repèrent très rapidement.

Le repérage n'est pas le souci majeur, c'est plutôt la gestion de cette difficulté qui pose problème et en particulier la gestion des 2 types de difficultés à la fois : fort sentiment d'impuissance quant aux aides à mettre en place.

Comment prévenir la grande difficulté scolaire ?

par une aide individuelle à la gestion du quotidien (en 6^{ème} surtout) prendre le temps d'installer l'élève dans son statut de collégien,

par une aide à la méthodologie,

par un soutien ponctuel dès que la faiblesse est repérée.

Comment faire face à la grande difficulté de comportement ?

Il s'agit d'une question cruciale au sein des établissements scolaires et du Collège en particulier.

Eviter de laisser s'enkystrer une situation – oui mais comment ? : l'organisation interne empêche trop souvent toute réactivité (manque de liens, de vision collective, coupure avec les Parents....)

Tenter de résoudre un problème c'est déjà l'évaluer finement

sommes-nous formés à cela ?

avons-nous les bons interlocuteurs ?

quels sont les moyens dont nous disposons vraiment ? (insuffisance des personnels « ressource » : infirmière, assistante sociale, conseillère psychologue)

En conclusion , devant la difficulté, trois solutions se présentent :

soit maintenir en l'état,

soit créer des classes spécifiques pour ces jeunes repérés très tôt,

soit continuer mais en adaptant pour certaines disciplines (moyens humains et financiers à prévoir).

12 - Comment les parents et les partenaires extérieurs de l'École peuvent-ils favoriser la réussite scolaire des élèves ?

Il paraît nécessaire de mieux communiquer autour du parcours de l'élève, de rendre la scolarité plus lisible :

Les programmes scolaires pourraient être un support intéressant dans la mesure où ils donnent du sens à la scolarité. L'élaboration d'objectifs intermédiaires et une évaluation des compétences à acquérir pourrait permettre à l'élève de mieux se situer dans son parcours.

Pour les parents, il n'existe pas un interlocuteur unique au collège. Les représentants de parents d'élèves pourraient être un relais si ils disposaient d'un statut (décharges horaires – moyens financiers).

Certains parents sont d'anciens élèves qui ont connu l'échec scolaire, comment l'école peut-elle communiquer avec eux.

Les parents et l'école sont dans un partenariat éducatif. Il serait souhaitable que :

L'école se recentre sur sa mission première : instruire. Il paraît important d'apprendre à l'élève à apprendre.

Les parents soient en mesure d'apporter à leur enfant de bonnes conditions pour apprendre (conditions matérielles, sécurité affective,...)

Il serait souhaitable que le collège ait les moyens d'utiliser des outils adaptés (nouvelles technologies, levée des obstacles/droits d'auteur).

Les personnes ayant participé à ce débat souhaite que ces propositions soient entendues.